

Le collectif International de Solidarité avec Sidi Ifni-Aïtbaâmrane

sidiifni.solidarite@ras.eu.org

Maroc : Dans l'attente du procès des prisonniers politiques de Sidi Ifni le 5 Mars, inquiétantes nouvelles de Brahim Barra et de Hassan Agharbi

Les deux prisonniers politiques Brahim Barra et de Hassan Agharbi ont été transférés de leur prison d'Inzegane à Agadir à celle de Boulemlharez à Marrakech, pour bénéficier des soins et des interventions médicales que leur santé exige à l'hôpital Ibn Toufail.

Brahim Barra qui souffre de problèmes rénaux a subi une opération chirurgicale le 12 février dernier. A aucun moment, le corps médical n'avait évoqué la possibilité de l'ablation d'un rein. Après l'intervention chirurgicale, sa femme Malika Barra et lui même ont appris l'ablation de son rein. Choqués Brahim et Malika Barra ont essayé de comprendre sans succès. Depuis, c'est un cafouillage absolu entre les médecins qui confirment ou infirment cette ablation.

Le collectif international de Solidarité avec Sidi Ifni-Aïtbaâmrane est scandalisé par l'absence d'information claire sur la nature de l'opération pratiquée sur Brahim Barra. Il dénonce l'intrusion injustifiée des services de sécurité dans ce qui devrait relever exclusivement des prerogatives du corps médical.

Le collectif s'insurge contre le traitement dégradant infligé à Brahim Barra à sa sortie du bloc opératoire. Ses mains ont été attachées aux barres de son lit, il a fait l'objet d'insultes et de provocations pendant plus de 6 heures.

Quant à Hassan Agharbi, il est incarcéré dans la prison de Boulemlharez à Marrakech, il a subi de nombreux examens médicaux, en raison de ses graves problèmes de prostate. Sa santé se dégrade jour après jour, dans l'attente d'une éventuelle opération chirurgicale. Il souffre d'hypertension artérielle et de diabète.

Le 16 et 17 février, les étudiants détenus d'opinion à la prison de Boulemlharez ont observé une grève de la faim, pour dénoncer les procès politiques et le traitement infligé à Brahim Barra. Ils entendaient alerter l'opinion publique sur l'état des prisons marocaines, surpeuplées, et présentant des risques sur la santé physique et mentale des prisonniers. A cette occasion, le collectif international de Solidarité avec Sidi Ifni-Aïtbaâmrane tient à exprimer sa solidarité avec le combat de l'étudiante Zahra Boudkour et ses camarades étudiants de Marrakech, détenus depuis mai 2008. Leur procès est prévu le 26 février prochain.

Le procès des détenus politiques de Sidi Ifni Aït Baâmrane était, quant à lui, prévu le 12 février dernier, le juge a décidé de sont report. Il a également ordonné la mise en liberté provisoire de l'unique femme détenue dans cette affaire Khadija Ziane. Elle comparaitra en liberté le 5 mars 2009, dans un procès où seront jugés 13 prisonniers et d'autres militants comparaitront également en liberté.

Le collectif international de Solidarité avec Sidi Ifni-Aït baâmrane se réjouit :

- de la forte dynamique de soutien qui s'est créée autour des détenus de Sidi Ifni
- de la mise en liberté provisoire de Khadija Ziane,

Le Collectif :

- exige la libération immédiate de tous les prisonniers et l'abandon de toutes les poursuites contre l'ensemble des accusés.
- déclare tenir les autorités marocaines pour responsables des complications de santé que Brahim Barra et Hassan Agharbi encourent.
- Renouvelle ses revendications : la poursuite des responsables des exactions à l'encontre de la population, des excuses de l'état et la satisfaction des revendications légitimes des populations de Sidi Ifni Aitbaâmrane.

Paris le 17 février 2009

Le collectif International de Solidarité Avec Sidi Ifni-Aïtbaâmrane

C/O ATMF : 10 rue Affre. 75018. Tel : 01 42 55 91 82. Fax : 01 42 52 60 61

Film über Ifni :

Les habitants de Sidi Ifni se soulèvent contre l'exclusion, chômage et pauvreté en août 2005, juin 2006 et septembre 2007. Le 30 mai 2008 les jeunes bloquent l'accès au port. Le 7 juin 2008, une répression aveugle s'abat sur Ifni. Le 15 juin 2008, une caravane de solidarité se rend à Ifni sous blocus. Les habitants témoignent.

<http://www.france.attac.org/spip.php?article8791>

<http://www.france.attac.org/spip.php?article8792>

Rapport sur la situation à Ifni

article publié le 1er/07/2008

auteur-e(s) : Attac Maroc

La ville de Sidi Ifni, petite ville côtière de 20 000 habitants au Sud du Maroc, a connu les 7 et 8 juin dernier une vague de répression extrêmement violente, en guise de réponse à un mouvement social qui depuis des années réclame que soit pensée une réelle politique de développement de la région et un appui social de l'Etat à cette région marginalisée par une extension et une amélioration des services publics.

Attac Maroc a accompagné depuis leur début les luttes sociales de la population de Sidi Ifni-Ait Ba Amrane, qui ont démarré en 2005. Après la constitution du groupe local Attac Ifni en 2006 notre association est apparue comme un acteur essentiel du mouvement social, aux côtés des autres organisations militantes locales en lutte pour les revendications économiques et sociales des habitants.

Jouant son rôle d'aide aux citoyens de façon continue, tout de suite après la répression qui s'est abattue le samedi 7 juin, Attac Maroc s'est trouvé immédiatement associée à d'autres forces pour lancer une vaste campagne d'information en solidarité avec les victimes de la répression, pour dénoncer les crimes odieux commis à l'encontre des manifestants et pour apporter un soutien concret. L'Etat et la presse aux ordres ont immédiatement désigné Attac [1] et l'ANDCM [2] comme des associations extrémistes et fauteuses de troubles. Les militants des groupes les plus proches d'Ifni et un membre du SN se sont rendus à Ifni pour établir la vérité sur les événements et les détails de ce qui s'est passé le samedi noir.

Ce rapport est le résultant de cette visite. Il ne vise pas seulement à apporter une simple image des événements ni à vouloir refermer les plaies, mais aussi à comprendre l'état du mouvement social et les moyens de le renforcer après la répression du samedi noir.

Cadre des événements

Le mouvement est né à Ifni en 2005 et a connu une succession de sit in, rassemblements de protestations, marches populaires qui ont culminé le 7 août 2005 puis se sont poursuivies par des mobilisations successives sur plusieurs dossiers revendicatifs :

pour des soins gratuits et de qualité

pour l'emploi

pour le boycott des élections parlementaires de 2007

pour le versement des indemnités sociales aux ayants-droits des familles des victimes de la colonisation.

Le comportement négatif de l'Etat marocain, qui a fait beaucoup de promesses mais ne les a pas tenues, explique la montée des protestations populaires. Les dernières promesses en date étaient les projets annoncés lors de la visite royale en décembre 2007. Le permanent

va et vient entre la carotte et le bâton, les promesses et la répression, a également contribué à attiser le mouvement.

Chronologie

A partir de mai 2008, le mouvement social de Sidi Ifni a connu de nouveaux développements, avec son extension aux chômeurs non diplômés et aux travailleurs précaires du port. Le mouvement des chômeurs illustre la maturité d'un grand nombre de jeunes qui ont rejoint les luttes depuis le 7 août 2007 et ont acquis une expérience de lutte qui lui a permis de construire son propre mouvement, ce qui a par voie de conséquence rallumé le flambeau de la lutte de la ville tout entière autour des cinq revendications qui avaient été avancées en 2005.

Ci-dessous, **les détails** jour après jour des événements.

vendredi 30 mai

8 postes (échelle 1) ont été mis au tirage au sort à la municipalité d'Ifni (+ 4 postes qui n'ont pas été mis au tirage au sort mais réservés, après accord avec le syndicat CDT des municipalités, à des veuves ou des enfants d'anciens employés décédés de la municipalité). Plus de 100 candidats ont postulé pour ces emplois, mais les conditions du tirage au sort ont été entâchées de népotisme et ont semé la colère parmi les jeunes d'Ifni

Un regain d'activité au port d'Ifni a renforcé cette colère, « comment tant de poisson peut arriver tous les jours et nous crevons de faim et restons chômeurs ». Ces deux éléments ont mis le feu aux poudres et des dizaines de jeunes, au départ, ont organisé un rassemblement de protestation sur l'avenue à la suite du tirage au sort. C'est pendant le rassemblement que l'idée a germé d'organiser un sit in afin de bloquer la route du port. L'idée a été mise immédiatement mise à exécution et les jeunes en colère ont pris le chemin du port, ont commencé leur sit in et ont bloqué 83 camions frigorifiques chargés de sardines et d'anchois.

Composition sociale des participants ! chômeurs du port + autres chômeurs non diplômés

Nombre : au début, plus de 100 personnes, nombre qui s'est élargi dès le 2ème jour.

Commentaire sur l'aspect social et psychologique

Le niveau social est un élément important des mobilisations depuis 2005, qui a un impact direct sur la mobilisation dans les quartiers, sur les capacités de défense dans les quartiers face au déchaînement de la répression et sur l'auto-organisation du mouvement.

Samedi 31 mai

Le matin du samedi l'association Attac et l'ANDCM sont allés rencontrer les jeunes bloquant l'accès au port, ils ont accepté certaines critiques qui leur ont été faites et la discussion a abouti aux conclusions suivantes : Attac et l'ANDCM peuvent se joindre au mouvement, en solidarité et en tant que conseil mais sans participer aux prises de décision.

Dimanche 1er juin

De nouvelles discussions ont abouti à la nécessité de dépasser le caractère spontané du mouvement et de mettre en place un minimum d'organisation. D'où la création de 4 commissions : soutien financier, information, nourriture, surveillance.

Lundi 2 juin

Les autorités demandent l'ouverture de négociations entre les manifestants et le représentant du pacha. La question a été débattue démocratiquement et il a été décidé d'accepter la proposition. Le débat a ensuite porté sur le contenu des revendications de ce mouvement spontané, qui a adopté les revendications suivantes :

L'octroi de cartes de la solidarité nationale aux familles pauvres

La création de plusieurs unités industrielles dans la région afin de fournir de l'emploi aux jeunes

Construction d'un centre de formation aux métiers de la mer au bénéfice des jeunes

Construction d'un centre de formation professionnelle

Octroi des permis maritimes aux jeunes chômeurs pour qu'ils puissent travailler sur les bateaux de pêche

Généralisation effective de la pesée électronique à la criée

Ouvrir une enquête sur les dysfonctionnements existant au port (ANP+ONP)

Octroi de permis de pêche traditionnelle aux chômeurs (un permis par personne et non pour 3 personnes comme cela se pratique)

Réserver un quota de pêche aux habitants de la région

Exécution des projets inaugurés sur le papier lors de la visite royale (assainissement, électricité, routes) malgré leur inadéquation

Tout cela en complément des 5 revendications réclamées depuis 2005 qui constituent le socle revendicatif du mouvement

Ont participé aux négociations : les délégués des manifestants, le gouverneur de la région Souss-Massa – Draa, les responsables des forces de sécurité.

Le gouverneur a mis comme préalable le déblocage du port en promettant en échange la délivrance de cartes de la solidarité nationale aux manifestants pour les deux mois de juillet et août (pour éviter que des luttes viennent troubler la période estivale) en attendant la construction d'unités industrielles dans la région pour leur fournir de l'emploi. Les propositions du gouverneur ont été jugées insuffisantes et accompagnées de trop de conditions administratives et de calendrier et les délégués des manifestants ont refusé de lever le blocage sans réponse réelle à leurs revendications. Le langage simple des délégués, exprimant leur vécu amer, a suffi à provoquer la colère du gouverneur qui s'est drapé dans sa dignité et il leur a déclaré « nous avons affronté l'Algérie qui est un état, serions nous incapable d'affronter une poignée d'excités ? »

Après l'échec des négociations, les délégués ont réclamé l'ouverture de négociations centrales avec les responsables de l'Etat à Rabat.

Mardi 3 juin

Le blocage commence à grossir et à bien s'organiser dès le 2ème jour, atteignant le nombre de 500 à 600 participants, dont 1/3 ne reste que la journée et ne reste pas la nuit.

Des groupes de solidarité descendent vers le port

Certaines organisations rendent visite au blocage et demandent à ses organisateurs de le lever par mesure de sécurité.

Un plan géographique est dressé de façon à ce que le blocage puisse éviter l'arrivée des forces répressives ou puisse se préparer à l'affronter (une commission se charge de surveiller la montagne, des tours de veille et de sommeil sont organisés)

Des marches féminines de solidarité sont organisées à l'initiative des militants d'Attac, de l'ANDCM, et des familles des bloqueurs pour élargir la solidarité.

Mercredi 4 juin

Deux parlementaires viennent rencontrer les bloqueurs, Achenkli, parlementaire et homme d'affaire bien connu dans le sud et Abdeljebbar El Kastalani, député du PJD (parti qui s'est opposé au mouvement depuis le 7 septembre 2005).

Les deux parlementaires entreprennent de négocier avec les représentants des bloqueurs et reprennent exactement les mêmes propositions avancées par le gouverneur mais en ajoutant qu'au cas où le blocage serait levé, El

Kastalani se porte garant de l'ouverture d'une négociation avec des autorités ministérielles ;

La négociation est un nouvel échec car elle n'apporte aucune avancée et les manifestants insistent pour l'ouverture de négociations sérieuses au niveau central.

L'organisation s'améliore avec l'implantation de baraques en haut des montagnes afin de rendre plus difficile l'intervention policière et la dispersion du blocage

Ce sont les bloqueurs qui organisent la sortie et l'entrée du port pour éviter que voitures ne rentrent et ne les encerclent.

Les manifestations de femmes se poursuivent et deviennent de plus en plus nombreuses.

Jeudi 5 juin

Les marches de femmes de la ville jusqu'au port reprennent.

Un communiqué signé de 18 organisations apporte leur solidarité avec les piquets.

Abdelwahab Belfqih, riche député de l'USFP pour la région Aït Ba Amrane et président de la municipalité de Guelmim tente de disperser le blocage en arguant sur le poisson qui pourrit et risque de provoquer des nuisances environnementales. Il propose d'acheminer par avion spécial une commission de négociation pour des discussions centrales à Rabat.

Pendant que se déroulaient ces discussions, un avion des services de renseignement survolait les lieux. Les manifestants comprennent que l'objet de Abdelwahab Belfqih n'est pas l'ouverture de négociations, mais le démantèlement du piquet, qu'il présentait comme condition préalable aux négociations. Il ne parvient pas à ses fins.

Une rencontre est organisée à la Province de Tiznit . Y participent le gouverneur, le conseil municipal, l'administration du ministère de l'intérieur, des parlementaires et des membres d'associations de développement. Le but de la rencontre est d'informer les manifestants sur le fait qu'ils ne sont qu'un groupe minoritaire, isolé des habitants de la région et que la patience de l'Etat avait atteint ses limites leur isolement.

Pendant ce temps l'avion continue de surveiller le piquet, soit- disant pour amener une délégation à Rabat. Mais comme les membres du piquet refusent, les autorités déclarent qu'ils ne souhaitent pas de négociations mais semer le désordre. En réalité, tout cela est apparu comme une manœuvre de diversion en attendant que la police donne l'assaut contre le blocage..

Un comité de défense de la ville contre les forces de répression est constitué au sein des habitants mobilisés qui organise des rassemblements et des groupes mobiles qui sillonnent la ville jusqu'à 6 heures du matin pour éviter toute mauvaise surprise.

Vendredi 6 - samedi 7 juin

Des rassemblements de jeunes et de femmes sont organisés dans les quartiers Colomina et Boulaalam jusqu'à 2h30 du matin. Hicham CHARA est arrêté et torturé à Colomina. Les jeunes en colère partent à la recherche des responsables et partent en cortège vers le commissariat à deux heures du matin pour exiger la libération du jeune détenu. Il sera relâché après avoir été torturé, dans un endroit isolé.

Stratégie militaire contre les masses désarmés

Tous ceux qui ont observé les événements du 7 et 8 juin constatent que l'intervention des forces policières s'est déroulée selon un plan militaire digne d'un ennemi armé jusqu'aux dents, équipé de chars et de fusils ! Des pelotons ont débarqué par la mer, d'autres sont intervenus à partir d'hélicoptères et les troisièmes ont surgi des alentours de la ville. D'autres enfin ont occupé les hauteurs environnantes. La ville a été complètement cernée. Ce plan militaire est en contradiction avec l'idée que le piquet de blocage du port est minoritaire : plus de 4000 personnes de différents corps de répression ont été mobilisés pour encercler 20 à 50 extrémistes !

Le samedi à 4 heures du matin, les forces de répression apparaissent du côté de Tamhraoucht, à deux kilomètres d'Ifni. Elles débouchent sur le quartier Colomina et font la jonction avec les pelotons qui arrivent de la mer, pendant que d'autres encerclent les principaux points névralgiques de la ville. A cinq heures du matin, commence la charge contre le piquet de blocage du port, pendant que d'autres forces de police pénètrent dans les quartiers.

A sept heures du matin, la répression s'étend aux maisons de plusieurs quartiers de la ville : Colomina, Boulaalam, Gataa, Braber, Jotia, Amezdouz.

Les populations de ces quartiers tentent de se protéger face aux forces de l'ordre, mais que faire face à 4000 hommes en arme ? Plusieurs centaines de jeunes qui tentaient de se défendre et de protéger leurs familles se sont trouvés obligés de s'enfuir vers les montagnes environnantes, poursuivis par la police. Les forces de l'ordre ont investi toute la ville et encerclé les issues. Elles ont pénétré sauvagement dans les maisons, cassant tout sur leur passage, ont opéré des arrestations arbitraires, ont pris en otage les familles des militants, ont proféré des menaces de viol, ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc.

Dès le premier jour de cette vague de répression les habitants d'Ifni ont continué à organiser des manifestations et des protestations contre la répression. La police a riposté par des grenades lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des matraquages d'une extrême violence. Ifni s'est crue revenue au Moyan Age. Tous les témoignages recueillis montrent la sauvagerie de la répression qui s'est abattue tout autant sur les manifestants que sur ceux qui n'étaient pas mobilisés. Les domiciles ont été violés, jusque dans les chambres à coucher, les couples ont été humiliés, ont été chassés dans la rue en chemise de nuit et pyjamas. Toute la ville a été prise en otage, à la merci de la razzia

Dégâts matériels

Des centaines de domiciles ont été violés de façon sauvage, portes, armoires, vaisselle, télévisions, réfrigérateurs, tout a été cassé et tout ce qui pouvait être volé (argent, bijoux, téléphones portables) l'a été.

Les écoles et les deux lycées de la ville ont été transformés en caserne

Arrestations

Un témoin a fait état de plus de 300 arrestations. Lui – même, membre de la section locale de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs (ANDCM), a été arrêté et a raconté comment ils ont été sauvagement torturés, insultés (fils d'espagnols, fils de putes...) et obligés à signer un engagement à travailler comme informateurs. Après avoir été torturé, le détenu a été présenté devant une commission constituée de gradés de la police et des forces auxiliaires, du pacha et du député de l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires) Abdelwahab Belfqih. Ce dernier les a traités de fauteurs de trouble et leur a enjoint de devenir responsables s'ils voulaient éviter ce genre de traitements à l'avenir ! Après cela ils ont été relâchés.

Liste des personnes qui ont été arrêtées, torturées au commissariat ou dans les établissements scolaires réquisitionnés (essentiellement le lycée Moulay Abdallah)

1 Houssein Fikri	9 Saïd Saman	17 Lahcen Bouhouch
2 Ismaïl Kantachi	10 Mustapha Zirian	18 Ali Bara
3 Khalil Rifi	11 Abdellah Mohand	19 Lahcen Kadad
4 Ahmed Zahid	12 Mohamed Aarab	20 Lahcen Lahssaini
5 Saïd Dayeh	13 Hassan Ahrad	21 Mohamed Qissa
6 Fares Eddaih	14 Lahbib Ahrad	22 Boutoukha Ahmed
7 Abdeslam Laouinat	15 Ould Akhaouin Ahrad (aveugle)	23 Ibn Boutoukha
8 Mohamed Laouinat	16 Brahim Atbib	24 Ali Belghrid
		25 Majid Ouchen

Viols

Une femme d'un âge avancé a raconté comment elle a été arrêtée, amenée au commissariat où elle a été mise nue, ne lui laissant que son maillot. Elle a été insultée et a subi des attouchements. Après cela, on l'a fait entrer dans une autre pièce où se trouvaient 6 femmes entièrement nues. Deux de ces femmes lui ont dit avoir été violées, mais ne pas vouloir rendre la chose publique.

Une autre femme a aussi déclaré connaître une jeune fille qui a été violée mais ne veut pas non plus rendre la chose publique.

Un homme âgé a déclaré que les CMI (équivalent des CRS) après s'être introduits chez lui, ont insulté ses filles qui ont subi des attouchements et des propos à connotation sexuelle dégradants.

Autres exactions

Abassi Mohamed : vol du téléphone, destruction de tous les équipements de la maison

El Hamidi Aïcha : vol de 1400 dirhams et destruction des équipements de la maison

El Bachir Gazouli : vol du téléphone et de bijoux en or
Famille Bourouais : destruction du mobilier de la maison

Malika Albachira, elle est membre d'Attac et épouse du secrétaire général d'Attac Ifni. Plus d'une quarantaine de CMI se sont introduits chez elle, ont pris son ordinateur, les CD et embarqué son beau-frère en otage. Par la suite, ils se sont introduits chez elle plus de 20 fois dans le but de la harceler moralement en la menaçant de viol et d'utiliser une « bouteille ». Le dimanche 9 juin, ils se sont introduits dans sa chambre à coucher et l'ont menacée avec des pistolet en visant sa tête, la menaçant de la tuer ou de la violer « dans le meilleurs des cas ». Jusqu'à aujourd'hui (12 juin) son domicile est surveillé.

26 Mohamed Diani	36 Mokhtar Rouiki	46 Aziz El Ouahadani
27 Mounir Ezzahi	37 Ahmed Abassi	47 Boufim Ahmed
28 Ahmed Jimi	38 Boujemaa Aba	48 Hassan Aghrabi
29 Lahcen Jimi	39 Abidat	49 Fayçal Mkhilif
30 Abdallah Jaafri	40 Lhoussein Bziou	50 Khalil Ezzin
31 Abdallah Lamrani	41 Jamal Mejjati	51 Zinelabidin Radi
32 Brahim Zaouani	42 Fekroui	52 Mounir Zakarya
33 Omar Bouhouch	43 Omar Aboulkheir	53 Abderahmane Ben Ahmed
34 Abou Salah	44 Moussa Achnid	54 Abdellatif Makiza
35 Said Bouqriba	45 Mohamed El Ouahadani	55 Bouchaïb El ghati

Liste des personnes maintenues en détention et déférées devant la cour d'appel d'Agadir

Mohamed El Ouahadani , Ahmed Boufim, Zinelabidin Radi, Mohamed Atbib

D'autres sont poursuivis mais remis en liberté provisoire :

Fayçal Moukhilif, Khalil Ezzin, Mounir Zakarya, Abderrahmane Ben Ahmed Abdellatif Makiza, Bouchaïb El Ghati.

Les militants qui se sont dispersés dans la montagne éteint au nombre de 150 à 200. Ils ont fait l'objet de recherches. Plusieurs, qui sont revenus en ville ont été arrêtés et torturés avant d'être relâchés. C'est le cas de Faris Eddeyh, arrêté le 11 juin.

La question des morts parmi les manifestants

Certains journaux et chaînes de télévision ont annoncé l'information qu'il y avait entre 4 et 8 ou 12 morts. Cette information n'a pu être confirmée mais la sauvagerie et l'état d'esprit des forces de répression lors de leur offensive permet d'imaginer cela. Le témoignage de trois personnes va dans ce sens :

Le premier a dit avoir été arrêté et torturé au commissariat et avoir vu en passant devant un bureau 6 corps entassés les uns sur les autres. Même s'ils n'étaient qu'évanouis, les corps jetés en dessous avaient toutes les chances de mourir étouffés avec le temps sous le poids des autres corps.

Le deuxième a vu deux corps inertes dans la rue ramassés par une voiture de police et au moment de son arrestation, 5 corps ont été amenés au commissariat. Les policiers les ont arrosés d'eau froide. 3 d'entre eux ont bougé, mais les deux autres n'ont pas réagi même après un deuxième arrosage et les corps ont été introduits dans un bureau.

Le troisième témoin était au port et a vu arriver des zodiacs pour réprimer les gens qui tenaient le piquet. Pendant la charge de police, il a vu un gradé des CMI

donner l'ordre de jeter 3 corps inanimés dans la mer, ce qui a été fait et qu'il a vu de ses propres yeux, puis ils sont revenus pour continuer la répression du mouvement. 20 minutes plus tard, le même gradé a donné l'ordre de récupérer les 3 corps jetés dans l'eau, et ils ont transportés dans leurs voitures. Il est difficile d'imaginer qu'ils aient pu rester vivants après tout ce temps passé dans l'eau, si toutefois ils n'étaient pas morts auparavant

Nous avons écouté de nombreux autres témoignages, mais ces trois étaient les plus fiables et nous les avons recueillis directement et non en 2ème main.

Le problème de la confirmation des morts réside dans : le fait que de nombreuses familles sont sans nouvelles de leurs enfants, mais ne savent pas s'ils sont dans les montagnes, ou en état de détention ou morts.

le fait que la répression n'a pas touché que les acteurs direct du mouvement mais aussi des SDF qui ont aussi subi durement les effets de la répression. S'il y a des morts parmi eux, il sera difficile de le confirmer car ils n'étaient pas de la région et on ne les connaissait pas.

De façon générale Attac Maroc ne peut donner pour certaine l'information selon laquelle des gens sont morts ou pas jusqu'à ce que des preuves concrètes soient apportées, de leur existence ou non existence. Pour cela,

il convient de multiplier les efforts pour faire surgir la vérité aujourd'hui sans attendre demain. Nous ne sommes pas disposés à attendre 20 ans ou plus pour savoir ce qui s'est passé, comme cela a été le cas à Nador dernièrement.

Etat de la mobilisation populaire

Les gens en ont assez et sont très en colère après ce qui s'est passé et n'attendent qu'une occasion pour protester et exprimer leur colère pour « venger » leur dignité piétinée et humiliée. Le régime n'a fait qu'allumer un nouveau foyer de protestation populaire contre les politiques, surtout qu'il n'y a eu aucune avancée sur le terrain des revendications principales des habitants de la région qu'ils défendent de façon continue depuis 2005. Le mouvement populaire se poursuit, malgré qu'il se soit retrouvé sans leader, car il s'appuie sur des centaines de jeunes actifs, mobilisés et prêts à tous les sacrifices, de même qu'il s'appuie sur une participation des femmes importante et des forces féminines militantes et courageuses.

Le mouvement a seulement un manque d'organisation. En effet, après la disparition du secrétariat local après les manifestations du 7 août et malgré sa résurrection lors de l'été 2007, il est resté un cadre paralysé et sans initiative. Le résultat de cette situation et de la démission des partis politiques de toute responsabilité directe sur le terrain a été que Attac Maroc et l'AN DCM se sont retrouvés à la tête du mouvement. Les quartiers doivent alors s'auto-organiser et se coordonner à l'échelle de la ville pour que le mouvement puisse aller de l'avant.

Le 9 et 10 juin rares sont les lycéens qui sont à mêmes de se présenter aux épreuves du baccalauréat, du fait du nombre de blessés parmi eux et du choc psychologique subi. Malgré un large absentéisme, elles n'ont pas été reportées.

Le 11 juin, une première tentative de sit in est organisée.

Le 12 juin, un cortège de femmes en noir reprend possession de la rue et elles continueront à le faire quotidiennement. La ville reste toujours encerclée et quadrillée par les forces de l'ordre.

Le 15 juin une caravane nationale est organisée à l'initiative d'Attac Maroc, avec la participation de l'AMDH, de la CDT, du congrès mondial amazigh, de certains partis de la gauche marocaine et d'associations locales.... Près de 500 militants venus de tout le Maroc convergent vers Ifni où ils rejoignent un long cortège de 12 000 personnes environ. Cette caravane permettra à la population de reprendre possession de la ville et de ses rues, jusqu'alors occupées par les forces de l'ordre, de faire le lien avec la grande vague de solidarité qui se constitue tant à l'étranger qu'au Maroc, en particulier par les nombreux témoignages directs que les manifestant venus de l'extérieur pourront recueillir sur

place. Elle permettra de lever le blocus de la ville et verra plusieurs des jeunes réfugiés dans les montagnes se joindre progressivement au cortège.

Pendant toute la semaine du 15 au 22 la population d'Ifni continue de se mobiliser et le 22 juin une nouvelle caravane, à l'appel de 4 partis de gauche rejoints par les militants associatifs et syndicaux, gagne Ifni et une nouvelle manifestation, de 8000 à 10 000 personnes environ sillonne les quartiers durement touchés par la répression.

Le 17 juin, de nouveaux militants descendent à leur tour des montagnes. Mais à l'aube du 18, 16 estafettes encerclent le quartier Moutalak et pénètrent en commando dans quelques maisons. Quatre personnes seront arrêtées et sauvagement frappées avant d'être conduits au commissariat de Tiznit, les yeux bandés et menottés. Après plus de 8 heures d'interrogatoire, un seul sera maintenu en détention et inculpé : notre camarade Brahim Bara, secrétaire général du groupe Attac d'IFNI.

Le 18 juin, le Parlement constitue une commission d'enquête qui démarrera ses auditions dès le 25 juin.

Le 26 juin, Brahim SBAALIL, secrétaire général de la section locale u Centre Marocain pour les Droits humains participe à une conférence de presse organisée à Rabat par le CMDH. Dans la nuit, il sera arrêté au domicile où il loge à Rabat et inculpé de propagation d'informations mensongères.

Le 30 juin marque chaque année l'anniversaire de la rétrocession d'Ifni au Maroc. Cette année, cette journée habituellement festive se déroulera dans le plus grand silence : les habitants d'Ifni ont décidé d'une journée ville morte, boycottant la célébration officielle et c'est sur fond de photos d'archive, avec l'interview d'un seul ancien combattant que la télévision « officielle » parlera de cette journée. Vers 16 heures, une nouvelle manifestation sillonne à nouveau les rues d'Ifni.

Tout au long de leurs mobilisations, les habitants d'Ifni mettent en avant les demandes suivantes :

libération des prisonniers (6 à ce jour).

Satisfaction des revendications économiques et sociales

Poursuites des responsables des violences policières

Respect et dignité pour les habitants de Sidi Ifni-Ait Baamrame

Attac Maroc appelle

à une large campagne de solidarité, sous toutes ses formes, afin d'obtenir la libération de tous les

prisonniers, l'arrêt de toute poursuite et les conditions du retour de tous les jeunes

à la constitution d'une commission d'enquête indépendante qui puisse faire la lumière sur ce qui s'est exactement passé à Ifni (rappelons le fiasco de la commission d'enquête constituée après le soulèvement de Fès en décembre 1990 qui après une année de travail a été incapable de reconnaître les exactions et crimes policiers mais a blâmé la rébellion des va-nu-pieds et des affamés.) et établir les responsabilités dans les exactions et violences policières

des réponses satisfaisantes et concrètes aux revendications économiques et sociales des habitants

Agissons pour lever le blocus sur la population d'Ifni

article publié le 10/06/2008

Communiqué d'Attac Maroc

Dès l'aube du samedi 7 juin, une répression féroce s'est abattue sur les citoyens de la ville de Sidi Ifni Aït Baamrane et contre ses jeunes qui, excédés par les fausses promesses d'emploi et de promotion économique de la région, bloquaient le port depuis une semaine. Les forces de police et d'intervention rapide se sont déplacées par milliers depuis plusieurs régions du Maroc. Elles ont encerclé la ville, opéré des descentes dans les maisons, arrêté et pris en otage les familles des militants, les brutalisant et les menaçant même de viol. Des bombes lacrymogènes et des balles en caoutchouc ont été utilisées, et des hélicoptères ont été déployés pour rechercher les militants dans les montagnes à proximité de la ville. Les arrestations se comptent par centaines, il y a des dizaines de blessés, et des sources médiatiques et des habitants de la ville parlent de morts.

Cette répression intervient alors que depuis le 30 mai, une semaine auparavant, des jeunes de la ville avaient organisé le blocage de l'accès au port pour réclamer leur droit à l'emploi, ainsi que la satisfaction des revendications légitimes pour lesquelles ils luttent depuis 2005 :

Création de la préfecture Sidi Ifni Aït Baamrane.

Création de postes de travail pour les jeunes de la région.

Achèvement des travaux du port.

Achèvement de la construction de la route touristique Ifni-Tantan.

Gratuité des services médicaux, tout en équipant les infrastructures et en recrutant du personnel médical.

L'État marocain démontre une fois de plus son mépris des revendications populaires, préférant réprimer dans l'œuf les luttes des populations plutôt que d'apporter des réponses à leurs revendications. Nous, membres du Secrétariat national d'ATTAC Maroc, soutenons toutes

d'Ifni. Le problème n'est pas financier mais politique. La répression constitue une solution facile mais, aussi violente soit-elle, elle ne mettra pas fin au mouvement qui a ses racines dans la marginalisation, le développement du chômage et toutes sortes de frustrations sociales.

Notes

[1] Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide aux citoyens

[2] Association Nationale des Diplômés chômeurs au Maroc

<http://www.france.attac.org/spip.php?article8731>

les luttes légitimes des habitants de Sidi ifni Aït Baamrane et :

Dénonçons l'intervention barbare contre les jeunes de cette ville militante, qui n'a épargné ni les enfants, ni les femmes, ni les personnes âgées.

Revendiquons le retrait des forces répressives venues des autres régions du Maroc, et la fin du blocus répressif et médiatique imposé à la ville, ainsi que l'accès de l'opinion publique nationale et internationale à toute la vérité sur ce qui s'est passé et continue à se passer.

Revendiquons la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées, et l'arrêt des poursuites contre les membres du secrétariat local d'Ifni Aït Baamrane, ainsi que contre les militants de la section de Sidi Ifni de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs et d'ATTAC Maroc.

Réclamons l'arrêt immédiat de la traque des jeunes poursuivis dans les montagnes depuis l'aube du samedi 7 juin, ainsi que l'arrêt de toute poursuite à leur rencontre.

Tenons l'État marocain responsable de toute atteinte physique à l'encontre des militants poursuivis d'ATTAC Maroc, dont le secrétaire général d'ATTAC Ifni, Brahim Bara, ainsi que Khalid Bouchra, Boumrah Brahim, Keddad Fatima et Khalil Rifi.

Appelons toutes les organisations militantes à organiser une caravane de solidarité à la ville de Sidi Ifni Aït Baamrane.

Appelons toutes les organisations militantes à créer une commission d'investigation sur les événements, indépendante de toute instance officielle. N'attendons pas vingt ans, comme à Nador, pour révéler la réalité.

Secrétariat national d'Attac Maroc,

9 juin 2008

<http://www.france.attac.org/spip.php?article8648>

Appel d'Attac Maroc

article publié le 24/11/2008

Dénonciation des conditions d'emprisonnement dans la prison d'Inezgane.

Madame, Monsieur,

Le Secrétariat National a reçu, depuis la prison d'Inezgane une lettre signée de prisonniers politiques – dont certains sont membres d'Attac- , arrêtés à la suite de la vague de répression qui s'est abattue sur Sidi Ifni à compter du 7 juin dernier. Certains d'entre eux sont là depuis la mi-juin, d'autres les ont rejoint quelques jours ou quelques semaines plus tard.

Cette lettre relate les conditions de détention dans lesquelles vivent donc, depuis maintenant 5 moi nos camarades prisonniers politiques et droits communs, adultes et mineurs. Ces conditions sont à peine imaginables : chaque prisonnier dispose d'un espace vital de 80 ou 85 cm², c'est-à-dire qu'il ne peut s'allonger et reste donc en permanence recroquevillé, 20 heures sur 24 les jours de semaine, 24 heures sur 24 les week-end et jours de fête.

Les conditions sanitaires lamentables entraînent de nombreuses maladies, notamment de la peau et la promiscuité –jusque dans la cellule dite « infirmerie » favorise la propagation des maladies contagieuses. Et il n'y a pour 1400 prisonniers aucun médecin affecté à la prison !

C'est la raison pour laquelle, le jeudi 13 novembre, 32 prisonniers politiques de la prison d'Inezgane auxquels s'est joint Brahim Sebaalil, détenu à la prison de Salé, ont observé une grève de la faim d'avertissement de 24 heures. Il est encore temps que des mesures soient prises avant qu'ils ne soient amenés à entreprendre des actions plus dures.

Le Secrétariat National d'Attac Maroc appelle à ce que les enfants soient immédiatement soustraits à cet environnement malsain et préjudiciable à leur santé mentale et physique et soient remis à leurs familles ou accueillis dans des centres adaptés à leur âge et leur offrant les conditions de vie, de scolarité et de santé auxquelles tout enfant est en droit de prétendre.

Le Secrétariat National d'Attac dénonce la condamnation inique de sept prisonniers de Sidi Ifni à des peines d'un an, 8 mois et 6 mois de prison ferme, confirmées en appel le 4 novembre dernier. Il demande la mise en liberté immédiate de l'ensemble des prisonniers politiques qui , rappelons-le, sont incarcérés pour avoir défendu les droits des citoyens de Sidi Ifni à des services publics gratuits et de qualité et à un développement local à même de leur permettre de trouver un emploi et de jouir des ressources de la région et l'arrêt de toute poursuite à leur égard.

Le Secrétariat National d'Attac Maroc vous prie de bien vouloir relayer par tous les moyens à votre disposition l'information sur les conditions inacceptables qui prévalent à la prison d'Inezgane afin que soient alertés l'opinion et les pouvoirs publics. Il appelle toutes les organisations de droits humains à se mobiliser pour faire cesser cette torture quotidienne et exiger de l'administration pénitentiaire et de son ministère de tutelle le Ministère de la Justice que des mesures immédiates soient prises afin que les prisonniers de cette prison puissent vivre dans des conditions décentes, salubres et respectueuses des droits fondamentaux de la personne humaine.

Lire aussi la lettre de la prison d'Inezgane sur les conditions de détention.

Attac Maroc- 140 rue Cadi Bribri. Rabat (Akkari) Maroc.
Site : <http://www.maroc.attac.org>. Mail : attac.maroc@gmail.com. Tel : 070 18 60 72 ou 060 84 07 61

Liste des détenus de la prison d'Inezgane, inculpés auprès de la Cour d'appel d'Agadir (20) :

Brahim Bara (Attac), Hassan Agharbi (Attac), Mohamed El Ouahadani (CMDH) , Ahmed Boufim (CMDH), Zinelabidin Radi (ANDCM), Abdelkader Atbib, Brahim Harbili (élève, condamné à 1 an de prison) , Abderrahmane Dahbi, Souljane Haouari, Khader Bouri, Omar Aarab condamné à 1 an), Karim Chara, Miloud Boutakat, Abdelmalek Idrissi (conseiller municipal), Zakarya Rifi (ANDCM), Khadija Zyane (CMDH), Mohamed Aissam, Hussein Tizgarine, Ahmed Ahgoun, Hussein Boumzough, Mustapha Elkasbi, Mohamed Lamrani

D'autres ont été inculpés et sont en liberté provisoire (9)

Fayçal Moukhilif, Khalil Ezzin, Mounir Zakarya, Abderrahmane Ben Ahmed, Abdellatif Makiza, Bouchaib El Ghati, Khalid Bouchra (Attac), Brahim Boumrah (Attac), Hassan Moumni (Attac), Ahmed Elhallaoui

Liste des détenus de la prison de Tiznit (4)

Redouane Mliouih (condamné à deux mois de prison. Actuellement libéré), Abdelwahed Elhamraoui, Azeddine Amahil condamné à 6 mois), Hassan

Tizzarine (2 d'entre eux sont déjà condamnés à 6 mois et un an de prison)

Prison de Salé

Brahim Sebaalil (CMDH) a été condamné à 6 mois de prison et est détenu à la prison de Salé.

A signaler que l'arrestation de ces personnes s'échelonne à des dates différentes depuis le 7 juin. D'autres personnes sont encore recherchées.

<http://www.france.attac.org/spip.php?article9252>

Lettre de la prison d'Inezgane
article publié le 24/11/2008
auteur-e(s) : Attac Maroc

Message des prisonniers dénonçant les conditions d'emprisonnement.

Liste des chefs d'inculpation (variables selon les inculpés)

- Constitution et direction d'une bande criminelle
- Insultes à fonctionnaires
- Destruction d'installations industrielles
- Entrave à la circulation
- Rassemblement armé
- Participation à une manifestation non autorisée
- Destruction d'installations portuaires et des voies d'accès
- Troubles à l'ordre public par la diffusion malveillante de fausses informations

De la prison d'Inezgane, nous vous adressons nos salutations militantes,

Notre maintien en prison est la preuve flagrante de la démagogie qui se cache derrière le nouveau concept du pouvoir et le slogan de « l'ère nouvelle ». Tout le bavardage et les applaudissements qui célèbrent la soi-disant amélioration des institutions pénitentiaires et de leur rôle éducatif et correctif ne sont que discours creux et mensonges, au regard de ce que vivent les détenus politiques et de droit commun dans la prison d'Inezgane.

En ce qui concerne les cellules, il y en a de deux sortes :

- les cellules de l'ancien quartier appelé « caserne ». Au nombre de 7, elles ont une surface de 6mx8m avec à l'intérieur une latrine et une douche d'1m² chacune et un bat-flanc près de la porte que nous utilisons comme cuisine où nous posons un réchaud électrique sur lequel les prisonniers préparent leur repas. Cela signifie qu'il ne reste pour les prisonniers – dont le nombre atteint 86 par cellule- que 40m². Les prisonniers sont donc obligés de rester recroquevillés toute la journée (20h/24) ce qui provoque des douleurs dans les articulations, surtout celles des genoux. La sortie dans la cour ne dure que 2 heures le matin de 9h à 11h et 2 heures l'après-midi de 14h30 à 16h30, sauf les samedis, dimanches et jours de fête, jours où les gardiens ne travaillent pas et les prisonniers restent enfermés toute la journée dans la cellule.
- Les cellules du nouveau quartier appelé « quartier »* ont une surface de 7mx5m avec une latrine d'1m². 68 prisonniers y sont entassés.
- Il y a aussi une autre cellule qui n'a d'infirmerie que le nom, où 16 lits superposés sont alignés sur 24m²... et où sont regroupés 28 prisonniers, diabétiques, asthmatiques, tuberculeux, sous dialyse, atteints de rhumatisme ou de sida.
- Le quartier des mineurs, appelé « Pipi » comprend 6 cellules de moins de 35m² où sont entassés plus de 400 prisonniers de 5 à 17 ans !!
- Une cellule est réservée aux homosexuels, fermée par une porte en fer et disposant d'une petite fenêtre grillagée : elle ressemble à un cachot et se trouve effectivement près de 3 autres cachots qui sont des cellules sans ouvertures où l'on enferme les prisonniers que l'administration punit parce qu'ils n'ont pas obéi ou selon l'humeur du personnel administratif ou son désir de vengeance. C'est ce qui est arrivé au détenu politique Mohamed Hafid Iazza. Les pensionnaires de ces trois cachots et de la cellule pour homosexuels sont perpétuellement en bute à des insultes, des provocations, des moqueries et des humiliations de la part des gardiens et des autres détenus.

- Il y a aussi une autre cellule pour les fous et les malades mentaux qui se trouve elle aussi près des cachots. Ils sont au nombre de 40.
- Enfin il y a le quartier des femmes qui seraient au nombre de 45 réparties en deux cellules plus une autre réservée aux femmes enceintes.
- Il y a 4 blocs de douches d'eau froide, disposant chacun de 6 pommeaux, ce qui est totalement insuffisant, ce qui pousse les détenus soit à prendre la douche froide dans les cellules soit à ne pas en prendre du tout. Il y a donc environ 1400 prisonniers pour les 4 blocs de douches qui ne sont utilisables que pendant une heure de temps lors de la sortie à la cour. La majorité des prisonniers souffre de maladies de la peau, conséquence de la transpiration, du manque de douche et d'hygiène et des infections.

La prison d'Inezgane est connue pour être l'une des pires du Maroc. Il n'y a pas un seul médecin malgré la situation sanitaire déplorable des détenus. Ainsi Hassan Talbi est parvenu à une situation critique du fait de la négligence de l'administration pénitentiaire. Un médecin, rattaché à la prison d'Aït Melloul * vient une fois par semaine, bénévolement, le mercredi.

Cette situation remet en question les propos du Ministre de la Santé, Yasmina Baddou, qui prétend que son ministère a déployé des efforts en faveur de la santé pénitentiaire alors qu'une prison de 1400 détenus ne dispose même pas d'un médecin !!

Face à la propagation des maladies et à l'absence de soins, l'hospitalisation est affaire de relations et de corruption. Il en est de même pour les visites, l'accès aux cuisines ou à l'économat. Il n'y a pas de bibliothèque ni de terrain de sport ni d'activités de loisir. La vie des prisonniers se limite à manger et à dormir et à la consommation de drogues qui sont vendues librement et en quantité sous les yeux des responsables, du fait de la présence d'un baron de la drogue qui monopolise ce commerce dans la prison. Comme on dit, créer le besoin crée l'offre et la demande et le sureffectif des prisonniers constitue un marché propice à toutes sortes de commerces qui commencent avec le « chef de chambre »* et finit par l'administration : les prix de la place dans une cellule varient selon le quartier et l'emplacement dans la cellule.

Le quotidien de la vie du prisonnier c'est la répression, l'injustice, les pires formes de discrimination, La loi qui règne à la prison d'Inezgane est la loi du plus fort et du plus violent.

C'est dans cet enfer de la prison d'Inezgane que sont placés les prisonniers politiques. D'autres rapports détaillés suivront qui concerneront les différents « services » de la prison pour dévoiler l'ampleur de la sauvagerie qui règne dans la prison et illustre ce qu'est « la nouvelle ère ». Cette sinistre réalité nous pousse à lutter davantage. Nos bourreaux oublient que le fait de nous éloigner de nos camarades et de nos familles ne fait que renforcer davantage notre amour pour notre terre et pour nos familles, davantage notre conviction de la justesse de notre cause et de la légitimité de nos idées et de nos principes.

Nos salutations à tous les camarades et militants dans le combat, malgré la répression et les souffrances

Venceremos Nous vaincrons رصت نسنس

Signataires N) d'écrou Bara Brahim 81101 Zakaria Rifi 82034 Hassan Agharbi 81934 Ouahadani Med 80932

<http://www.france.attac.org/spip.php?article9253>